



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 64705

Texte de la question

M Andre Berthol attire l'attention de M le ministre de l'industrie et du commerce extérieur sur l'avenir de l'industrie aeronautique et spatiale française. En effet, la recession des marches aeronautiques civils et militaires, les incertitudes sur le programme Hermes, la loi de programmation militaire laissent presager de lourdes consequences sociales dans l'ensemble de ce secteur d'activite ; la suppression, tant civile que militaire, de grands programmes remet en cause l'avenir des entreprises concernees. Sachant qu'en matiere de lancement de programme et d'autorisation d'exportation l'Etat est decideur principal, il lui demande en consequence quelles dispositions il compte prendre afin de proposer des solutions adaptees evitant les consequences sociales d'une telle evolution.

Texte de la réponse

Reponse. - L'industrie aeronautique traverse une crise conjoncturelle difficile, tant au plan militaire que civil. Une adaptation quantitative des effectifs et des mesures de rationalisation des structures sont donc necessaires pour preserver la competitivite des entreprises face a une concurrence internationale de plus en plus agressive. Dans ce contexte de competition internationale severe et de cout tres important des developpements des programmes dans des domaines de haute technologie, des cooperations aux niveaux national, europeen, voire mondial, paraissent indispensables pour beneficier de toutes les synergies possibles et pour maintenir l'industrie aerospatiale française au niveau d'excellence auquel elle a su acceder. C'est ainsi que des efforts importants sont consacres au renforcement de la cooperation europeenne avec en particulier les programmes Aster, Brevel, Tigre et NH 90. Le soutien de l'exportation doit egalement permettre aux industriels de l'aeronautique, en depit des difficultes, de conquerir de nouveaux marches. Le ministre de la defense, au titre de la tutelle qui lui est devolue, veille a la bonne adaptation du secteur aerospatial sur le plan social et industriel et au maintien de ses capacites par un effort soutenu de financement de la recherche.

Données clés

Auteur : [M. Berthol Andr•](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64705

Rubrique : Industrie aeronautique

Ministère interrogé : industrie et commerce extérieur

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 30 novembre 1992, page 5379